

Motion Ali KONATE

Fidèle à ses valeurs de solidarité et d'accueil décent de migrants et des mineurs étrangers, le SNES-FSU dénonce la criminalisation de la solidarité apportée aux immigrants et apporte son soutien aux associations qui défendent leurs droits.

Le congrès du SNES-FSU Clermont demande la protection de tous les mineurs isolés étrangers et de tous les jeunes étrangers scolarisés dans les établissements scolaires quel que soit leur pays d'origine. Par conséquent, le congrès exige la régularisation de l'élève Ali Konaté scolarisé au lycée Pierre-Joël Bonté de Riom en contrat d'apprentissage CAP Bois et bénéficiaire d'une promesse d'embauche, qui est sous le coup d'une obligation de quitter le territoire français.